

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

Le harcèlement à l'égard des femmes

Le harcèlement : une telle violence

Libres propos de Viviane TEITELBAUM

Dossier n° 2017 - 007

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)

Robert HAMAIDE, Georges VAN HOUT

Comité exécutif

Jacques CELS, Chemsî CHEREF-KHAN, Paul DANBLON, André DEJAEGERE,
Anne-Marie GERITZEN, Jacques Ch. LEMAIRE

Rubriques

Publications – Radio – Télévision

Publications – Abonnements

Christiane LOIR

02 650 35 90 – christiane.loir@ulb.ac.be

Secrétariat

Fabienne VERMEYLEN

02 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

IBAN : BE46 0000 0476 6336
de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 30 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorerez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>

**Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2017
seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :**

n° 105 – *Islams, islamismes et franc-maçonneries*

n° 106 – *Laïcité : une mouvance plurielle*

n° 107 – *De l'indignation à l'action*

n° 108 – *Francs-Parlers 2017*

Le harcèlement à l'égard des femmes¹

Le harcèlement : une telle violence

Libre propos de Viviane TEITELBAUM²

Le harcèlement renvoie à une situation dans laquelle une personne subit, à répétition, parfois sans relâche, parfois régulièrement, un comportement non désiré d'une ou de plusieurs autres personnes qui portent clairement atteinte à sa dignité, qui créent un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant à son égard. Il est vraiment important de ce souvenir que le harcèlement est une violence. C'est une violence faite principalement aux femmes ; pas seulement, mais principalement. Cela veut dire qu'à chaque fois les harceleurs vont infliger une souffrance et si, aujourd'hui, le langage courant a étendu le mot et qu'on en parle légèrement en disant par exemple « le plagiste est harcelé par les moustiques, les journalistes harcèlent telle personnalité *people* », en réalité, on ne peut pas oublier la violence qui est cachée derrière le harcèlement, est une technique d'assauts répétés et qui visent *in fine* à briser psychologiquement la personne, ou, en tout cas, à l'épuiser.

Le harcèlement varie selon différentes circonstances, différents lieux, différents motifs.

Si un professeur, en classe, n'arrête pas de faire des blagues sur les filles en disant systématiquement que les blondes sont des idiotes ou sont de parfaites imbéciles, ces moqueries ont clairement un caractère sexiste à

¹ D'après la conférence *Le harcèlement à l'égard des femmes* organisée par l'association ILEAC, le 8 février 2017.

² Viviane TEITELBAUM est députée au parlement bruxellois, présidente du *Conseil des Femmes Francophones de Belgique* et ex-présidente du *Lobby européen des Femmes*.

l'égard de ces personnes parce qu'elles sont des filles et cela constitue un harcèlement basé sur le sexe.

On peut parler d'insulte, on peut parler de dévalorisation. La violence verbale, aujourd'hui, est omniprésente dans les écoles. Et cela ne s'arrête plus aux écoles. Ce sont les femmes qui sont les principales victimes de ces agressions sexuelles et, notamment, dans les transports en commun.

Si les femmes ne vont pas répondre parce qu'il est vrai que souvent ce n'est pas facile – d'ailleurs quand on se trouve dans un wagon avec plusieurs personnes, qu'on sent les regards qui pèsent, les mains baladeuses, ... –, les femmes vont mettre en place des stratégies d'évitement. La jupe en a été un symbole. Les femmes sont conscientes du danger et on voit que lorsque les jeunes filles sortent le soir, le week-end, elles restent dormir chez des amies ; elles vont sortir groupées ; elles vont prendre un taxi, plutôt que les transports en commun ; elles vont réfléchir à deux fois avant de choisir un wagon et elles vont choisir où s'asseoir dans le wagon ; elles vont minimiser toutes attitudes extraverties, même si elles se sont bien amusées, etc. Elles vont d'un coup se recroqueviller. C'est un comportement qui va traduire un inconfort psychologique important et qui est malheureusement, tristement, trop souvent banalisé.

Que va faire la femme ? La femme va essayer de se faire toute petite, elle va essayer qu'on ne porte pas attention à elle, car elle sait que si elle est agressée, on prendra comme fausse excuse sa façon d'être habillée ou son comportement. Elle sait qu'on lui reprochera de l'avoir bien cherché. La tenue vestimentaire est un élément qui va être perçu par certains comme un signal de consentement, que ce soit les hauts talons, la jupe étroite, le décolleté, ... La femme va se travestir pour ne pas être désirable et pour, dans ces circonstances-là, passer inaperçue.

Le harcèlement est une violence. Cette violence peut apparaître de façon anodine, peut se propager de manière sournoise, mais cela va mettre la femme dans une situation où elle va se sentir abimée, inférieure, soumise. Et elle ressentira une hostilité. Cela peut également être dégradant et la femme vivra cela de manière parfois traumatisante. Cela aura comme conséquence que la femme, ou la jeune femme, perdra confiance en elle, perdra son assurance, parce qu'elle pourra être terrifiée, parce que ces comportements vont la viser, mais surtout aussi parce que, très souvent, ces comportements vont être cautionnés par le groupe, lorsque les gens ne réagissent pas, et cela va l'atteindre très fortement.

Le harcèlement sexuel est pénalisé en Belgique. Il n'y a que trois pays en Europe qui pénalisent le harcèlement sexuel : c'est l'Espagne, la Belgique et la France. Et la France va très loin dans les peines qu'elle inflige.

Le harcèlement sexuel est une domination, il ne faut pas s'y tromper. Il ne s'agit pas toujours d'obtenir des faveurs sexuelles, mais plutôt de marquer son pouvoir : c'est un fait très important dans le harcèlement sexuel. C'est une violence fondée sur des rapports de domination et d'intimidation. Cela peut se produire sur les lieux de travail, mais aussi dans un milieu associatif, dans un milieu sportif universitaire, dans le cadre de démarches pour louer un appartement. Les circonstances peuvent être très variées. Personne ne peut imposer à plusieurs reprises des propos sexistes ou obscènes. On peut être importuné-e quotidiennement par un collègue de travail qui vous adresse des messages à connotation sexuelle, malgré que vous lui demandiez de cesser. Un propriétaire peut exiger des faveurs en échange d'une diminution du loyer. Un enseignant peut menacer de ne pas valider une formation,...

Il est important de se souvenir qu'une femme harcelée est considérée comme une femme à disposition. Son agresseur pense que, quoi qu'il en soit, elle va accepter la proposition et qu'elle devrait même être flattée d'avoir été choisie. Parce qu'on l'a choisie, c'est magnifique pour elle (sic). Il n'envisage pas, quand il est dans son processus, que la femme puisse dire non. Si elle dit non, elle peut subir des humiliations, elle peut subir des conséquences qui soient nombreuses et durables par rapport à la manière dont il va réagir. Cela peut créer des insomnies, des dépressions chez la victime du harcèlement. Sans être psy, on constate très souvent que le harcèlement agit sous forme d'angoisses, de pertes de conscience. On a même vu des tentatives de suicide.

Il y a différentes catégories de harcèlement, puisque cela peut être un comportement séducteur, cela peut être un chantage, cela peut-être une attention que l'on n'a pas désirée, ... Le harceleur peut par ailleurs être charmant, insoupçonnable et c'est pourquoi la charge de la preuve est importante. Car si on dénonce quelqu'un et qu'il n'y a pas de témoins, ce harceleur peut se retourner contre sa victime pour diffamation. C'est un projet de loi sur ce phénomène que souhaitait déposer Vivane Teitelbaum, mais la majorité n'a pas accepté, et comme le MR est dans l'opposition à Bruxelles, le texte n'a pas été voté. C'est malheureux, parce que c'est réellement quelque chose qui empêche les femmes de porter plainte, parce qu'en plus les circonstances sont difficiles.

Comment reconnaître le harcèlement ? Cela peut varier : cela peut être des regards qui déshabillent, cela peut être des remarques, cela peut être des insinuations, cela peut être l'exposition de matériel à caractère pornographique, cela peut être des propositions, cela peut être des

comportements, cela peut être des attouchements,... Et cela peut aller dans le pire jusqu'au viol.

Il n'est pas facile de lutter contre le harcèlement sexuel dans une société hypersexualisée où, déjà, depuis la petite enfance avec les « minis miss », on est en contact avec cette société hypersexualisée. Cela fait partie de l'éducation, d'où toute l'importance d'association telle que *Touche pas à ma pote*. Il est primordial de commencer cette éducation au respect des femmes dès le plus jeune âge.

Il ne faut surtout pas oublier *Internet* et les réseaux sociaux, parce qu'il s'y est développé un cyberharcèlement. C'est une nouvelle dimension par rapport au harcèlement sexiste dont les jeunes, en général les souffrent, font les frais. Mais c'est un phénomène difficile à stopper. Les écoles reconnaissent que le cyberharcèlement n'est pas quelque chose de facilement identifiable, qu'il n'est pas aisé d'aller le rechercher et de le contrer. Beaucoup de jeunes n'osent pas parler de cette maltraitance. Une récente enquête de l'ONU démontre que nonante-cinq pour cent des comportements agressifs ou dégradants, sur *Internet*, visent les femmes. C'est également un point sur lequel il faudra se pencher, à travers les lois évidemment, avec l'aide des unités de cybercriminalité.

Nous vivons dans une société où la pornographie est banalisée, l'étalage de femmes et de leurs attraits, comme si elles étaient des marchandises, pour satisfaire les pulsions sexuelles, la prostitution, etc. Les milliers de filles qui sont importées pour en faire des objets sexuels, voilà ce qui est devenu un fait banal. C'est pourquoi, contrer le harcèlement sexuel dans notre société hypersexualisée, n'est pas quelque chose d'évident.

Le Conseil des femmes a fait un très beau travail en réalisant un livre *Le Glossaire du féminisme*. On y retrouve les définitions du harcèlement d'ailleurs. Le Conseil des femmes est très actif dans la lutte contre cette violence visible ou invisible, parce qu'elles ne sont pas toujours visibles et qu'elles sont certainement un frein à l'égalité. Et l'égalité, on n'y est pas !

Ces discriminations, ce harcèlement, cette violence inhérente au harcèlement sont des comportements contre lesquels le Conseil des femmes se bat. Une commission violence a été créée au sein du Conseil des femmes et elle est très active sur ces sujets, depuis la lutte pour l'abolition du système prostitueur jusqu'à l'hypersexualisation des petites filles dans la société, la lutte contre les campagnes sexistes. Car il faut bien avouer que la publicité est un bastion machiste,...

Saviez-vous qu'une femme sur trois sera victime de violence dans sa vie ? Saviez-vous, qu'aux États-Unis, une femme est battue par son partenaire

toutes les quinze secondes ? Qu'en Afrique du Sud, une femme est violée toutes les vingt-trois secondes ? Qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles, une femme sur sept a été confrontée à au moins un acte de violence par son partenaire ou son ex-partenaire ? Qu'en Belgique, sur une centaine de femmes qui ont subi un viol dix d'entre elles, seulement, vont porter plainte ? Et saviez-vous qu'un auteur sur cent, seulement, va se retrouver en prison ? Quinze pour cent des violeurs sont condamnés, mais un seul pour cent fera de la prison, parce les autres auront trouvé des aménagements : ils vont suivre une thérapie et s'ils la suivent bien, ils pourront sortir . Il y a toujours des circonstances atténuantes autour de tout et c'est pourquoi le Conseil des femmes est très actif sur ce terrain.

Il faut lutter contre la banalisation du harcèlement et la banalisation de toute cette violence, car les violences ne sont pas considérées à la hauteur de la souffrance qu'elles infligent. Et il faut savoir que les femmes ont toujours peur de parler !

Le Conseil des femmes a réalisé beaucoup de campagne pour essayer de faire comprendre aux femmes qu'elles ne doivent pas avoir peur de parler, que la honte doit changer de camp. Ce n'est pas celle qui subit le harcèlement ou celle qui subit la violence qui doit avoir honte, c'est celui qui a infligé cette violence qui doit être gêné.

On parle du harcèlement de rue, mais le harcèlement dans les relations professionnelles peut être très toxique. C'est pourquoi il est important que le harceleur ne pense pas qu'il puisse bénéficier d'une immunité. Et c'est vrai même dans le cercle politique, où il y a énormément de harcèlement, où l'on entend énormément de propos sexistes. Sincèrement, on se dit que les femmes qui n'ont pas la capacité de réagir immédiatement et verbalement, en remettant le harceleur à sa place, doivent être protégées par des lois. Elles doivent être protégées par la société. Par conséquent, il faut travailler là-dessus.

On parle et on a parlé des femmes victimes, mais les femmes sont aussi les actrices de leur vie et elles sont une force formidable. Il faut travailler sur cette force. On essaye aussi, au Conseil d'État, de travailler sur la force des femmes, de leur montrer qu'elles sont les actrices de leur vie, de leur montrer qu'elles peuvent répondre non. Évidemment, ce n'est pas facile quand on est entourée de dix hommes de dire : « Je te mets une claque, si tu me touches ! ». Mais on peut parfois réagir sans avoir l'air d'y toucher, on peut parfois briser, en tant que spectateur, des situations sans prendre de risque de se retrouver avec un coup de couteau. Parfois il suffit que quelqu'un crie dans un wagon : « Arrête d'emmerder cette fille ! ». Souvent, il suffit de peu pour arrêter le cycle de la violence.

Il y a eu un clip magnifique sur les violences conjugales en Inde : c'est un homme qui est dans son appartement, il lit. D'un coup, il entend des bruits de plus en plus forts et des cris. Il entend des bris de meubles et de verres et une femme qui crie. Le tout se joue dans la bande sonore. On ne voit que cet homme seul chez lui. À un moment donné, il se lève, il prend une tasse et il sort. Il sonne chez son voisin et d'un coup, le silence s'installe. Le voisin ouvre la porte et dit : « Qu'est-ce que tu veux ? » et l'homme lui demande s'il a du lait. Dans le fond de l'image, on voit bien que la femme peut reprendre son souffle et se relever. Le cercle de violence a été brisé. Ensuite, à l'image, on voit le voisin, qui agressait sa femme, revenir avec un pot de lait alors que l'homme est déjà rentré chez lui. Il n'avait pas besoin de lait, il avait juste réagi pour briser ce cercle de violence.

Lorsque l'on est spectateur, lorsque l'on est témoin, lorsqu'on est quelque part où quelque chose se déroule, on peut, par tous les moyens, briser ce cercle de violence ou de harcèlement et faire en sorte que la victime ne reste pas isolée, perdue et abandonnée à elle-même.

Nos Toiles @ penser 2016

disponibles sur demande et sur notre site <http://www.lapenseeetleshommes.be>

La COP21 a-t-elle eu raison d'é luder le problème de la surpopulation et de la croissance démographique ?, Michel BALIEUS
Représentations du corps et pratiques corporelles : le cas de l'obésité au Burkina Faso, Julie D'HAUSSY

Ambitions de la laïcité

Universaliser la laïcité, est-ce possible ?, Raymond RENARD
Pour une contribution de la Francophonie institutionnelle à l'universalisation de la laïcité, Raymond RENARD
Considérations sur l'imaginaire des langues, Raymond RENARD
Des fragments d'un texte inédit de George Weis (1932-2014), Stéphane LOURYAN
La laïcité expliquée aux jeunes
La naissance de la laïcité, Marc MAYER
Le cheminement, Marc MAYER
La laïcité à la belge, Marc MAYER
Que peut-on entendre par une société laïque ?, Marc MAYER
Peut-on parler de « pilatisation » en ce qui concerne la laïcité ?, Marc MAYER

Avancées en faveur de l'éducation

Et si l'avenir de l'école demandait un retour à la tradition...
Acquisition et transmission des savoirs, Agora Pensée libre
Le savoir en perdition, Agora Pensée libre
La résistance passive, Agora Pensée libre
Le rôle parental, Agora Pensée libre
Le manque de moyens, Agora Pensée libre

Réflexion philosophique

Marguerite Yourcenar : le sens et le sensoriel, Jacques CELS
La beauté à vivre, Jacques CELS
Le roman impossible, Jacques CELS
La phrase épanouie de Guy Vaes, Jacques CELS

Réflexion à propos de l'islam

- Les musulmans d'Europe et la réforme de l'islam*, Chemsî CHEREF-KHAN
Peut-on dire : « Amis musulmans, conciliez votre islamité avec notre citoyenneté ; ou partez » ?, Chemsî CHEREF-KHAN
La démocratie turque est malade. Mais pas encore dans le coma,
Chemsî CHEREF-KHAN
Les Kurdes : entre les contraintes du facteur religieux et l'aspiration à l'émancipation nationale ?, Volkan BALMAN

Lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

- L'Évangile sociale dans le borinage*, Alain GOLDSCHLÄGER
Situation sociale et religieuse en Belgique au XIX^e siècle,
Alain GOLDSCHLÄGER
Des versets sataniques, Willy DE WINNE
Une poutre dans l'œil de l'autre. (Pladoyer pour un œcuménisme monothéiste),
Willy DE WINNE

Conflits culturels en Belgique

- Les Francophones de Flandre*, Luc BEYER DE RYKE
Wallonie-Flandre : deux ethnies ?, Libres propos de Jules GHEUDE et de Pierre STÉPHANY
L'Union fait-elle toujours la force ?, Libres propos de Vincent DUJARDIN et de Michel DUMOULIN

Personnalité

- François Perin, défenseur de la Wallonie*, Libres propos de Jules GHEUDE
François Perin, une vie d'intellectuel, Libres propos de Jules GHEUDE
François Perin, le penseur laïque, Libres propos de Jules GHEUDE

Les guerres mondiales

- Quelles raisons de la collaboration ?*, Libres propos de Luc BEYER DE RYKE
De la résistance à un court séjour au maquis, Paul-François RYZIGER
La cérémonie à Berlin, Paul-François RYZIGER

Les génocides

La difficile reconnaissance du génocide des Arméniens, Évelyne DE MELVIUS
Le génocide arménien, Libres propos d'Édouard JAKHIAN et de
Jean-Baptiste BARONIAN
Le génocide rwandais, Libre propos d'Alain GOLDSCHLÄGER

Le droit de grève et le droit au travail

La grève, un droit soutenu par la FEB Libres propos de
Philippe LAMBRECHTS
La grève... un constat d'échec ?, Libres propos d'Olivier VALENTIN
Droit collectif ou droit individuel, Libres propos de
Catherine MOUREAUX
Et les travailleurs dans tout ça ?, Libres propos de Raoul HEDEBOUW
Gentlemen's agreement or not ..., Libres propos de
Philippe VAN MUYLDER
La grève de part et d'autres, Cercle du libre examen

Retrouvez la liste complète de nos *Toiles@penser* sur notre site internet à
l'adresse www.lapenseeetleshommes.be, sous l'onglet Toiles.

Vous pouvez également obtenir la liste de nos *Toiles@penser* ou une de nos
Toiles@penser en version papier sur simple demande au 02 640 15 20 ou par
mail à secretariat@lapenseeetleshommes.be.

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos publications
et de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés



La Pensée et les Hommes ASBL

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20 – 02 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.be
christiane.loir@ulb.ac.be

Visitez notre site

www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française

